

Séance ordinaire du conseil du 11 mars 2024

Plus de 25 citoyens présents et seulement une dame. Monsieur le maire débute avec un plaidoyer sur la désinformation qui attaque l'intégrité de notre ville: des médias écrits et télévisuels en sont parfois coupables. Que ce soit sur l'annulation du règle-

ment sur la décarbonation, l'interdiction du chauffage au bois ou l'achat d'un camion dix-roues électriques.. ce ne sont que de fausses affirmations et ne sont que quelques exemples de désinformation qui oblige le conseil à ramener les pen-

dules à l'heure trop souvent. Sans compter le tort que ces fausses informations laissent derrière elles.

Madame Lyne Gariepy, rue Maple, souligne que si le centre culturel a été construit avant 1940, ce dernier pourrait être protégé dans le cadre de la loi de la protection du patrimoine bâti culturel. Monsieur le maire, de son côté, croit que ce n'est pas le cas,

car sur une échelle de 1 à 5 utilisée par le ministère concerné, la bâtisse se trouverait en queue de peloton en matière d'intérêt patrimonial. De plus, le maire Germain affirme que ce projet d'habitation est loin d'être ficelé.

Les dates pour le camp de jour 2024 à Prévost ont été annoncées, soit du 25 mai au 26 août. Les coûts pour le premier enfant d'une famille sont de 165 \$; le deuxième 125 \$; et le troisième 85 \$; le quatrième 45 \$; et le cinquième et plus sont gratuits. Seuls les citoyens de Prévost sont admissibles, et le tout peut être déductible sur leurs déclarations de revenus.

Un projet de règlement a été déposé visant la mise aux normes des installations septiques non conformes qui sont près des lacs. Un financement qui se nomme programme ÉcoPrêt pourrait être utilisé. Échelonné sur une période de 15 ans, il pourrait être payé à même le compte de taxes.

Le contrat de tonte de gazon et nettoyage des espaces verts a été accordé à la firme C.G.E. Entretien saisonnier au coût de 53 210 \$. Notre Ville a fait l'acquisition d'une camionnette électrique fournie par le concessionnaire Alliance Ford au coût de 256 137 \$. Le maire Germain rajouta que nous avons presque complété la transition du parc automobile de la Ville de Prévost par des véhicules électriques.

La Ville de Prévost a fait dernièrement l'acquisition d'un bâtiment à l'intersection des rues Doucet et Richer, ce qui amena la conversion du système de mazout à l'électricité. La compagnie Berthiaume et Poirier effectuera la modification pour la somme de 24 400 \$.

Monsieur Jean Chalifoux, domaine des Chansonniers, demanda s'il y avait eu des développements dans le dossier DITED. Monsieur le maire répondit que non, qu'il n'est pas seul dans le dossier et que le bien-être des voisins de la ferme La Chanterelle lui importait. Rappelons que feu Thérèse Gaudet avait cédé la ferme La Chanterelle à la fondation DITED (Déficience intellectuelle et trouble envahissant du développement). La fondation est un projet de Serge Bouillé lancé en 2008 qui vise l'intégration et la participation sociales de personnes de 21 ans et plus atteintes de déficience intellectuelle (DI) ou de troubles envahissants du développement (TED) qu'on appellera de plus en plus TSA pour trouble du spectre de l'autisme. Pour plusieurs raisons, le projet ne s'est pas concrétisé et la Fondation serait aux prises avec des difficultés de paiement de taxes municipales, d'où la question de monsieur Chalifoux.

* Voir article de la page 4 du Journal d'octobre 2022

**NATURELLEMENT
 Avec vous depuis 2009**

Un cimetière naturel et un lieu funéraire unique au Québec.
 À travers une mission humaine, nous offrons beaucoup plus que des services funéraires traditionnels.

Chacune de nos actions vise à vous offrir de l'apaisement et la tranquillité d'esprit. Une équipe attentionnée, à l'écoute de vos besoins.

Services funéraires complets | Cérémonie | Exposition | Crémation | Rapatriement

LES SENTIERS
 CIMETIÈRE NATUREL / SERVICES FUNÉRAIRES
 MAGNUS POIRIER 100 ANS
 5 GÉNÉRATIONS

2480, boul. du Curé-Labelle, Prévost | 450 565-6464 | lessentiers.ca
 24 heures sur 24 | 7 jours sur 7

ABATTAGE émondage
MB STIHL®
 Pour un service professionnel & garanti
 Assurance complète

15 ans d'expérience

- Abattage - Émondage
- Dénégement de toiture
- Déboisement: terrains et chemins
- Service de déchiquetage - Prix compétitifs

Mario Binette, propriétaire
450-712-7728

TAC ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
 DU TAC MRC RDN

**Le jeudi 4 avril 2024
 à 9 h 00**

à la salle de conférence
 de l'hôtel de ville de Prévost
 2870, boul. du Curé-Labelle
 à Prévost